



ENSEMBLE POUR UN AUTRE CŒUR DE VILLE

Assemblée générale du 16 Avril 2026

Compte rendu

www.epac-saint-remy78470.fr



Ordre du jour

Assemblée générale statutaire

- Rapport moral de l'année 2025
- Rapport financier de l'année 2025
- Election des administrateurs
- Vote des résolutions

Perspectives 2026

D CALINAUD indique en début de réunion que Mr le Maire n'assistera pas finalement à notre Assemblée générale; il s'est décommandé ce matin.



Assemblée générale statutaire

29 adhérents présents
15 pouvoirs enregistrés



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 Avril 2025

Président	Daniel CALINAUD
Vice Président	Florent SUREAU
Trésorier	Dominique MENARD
Secrétaire	Annick MINCK

Autres membres	Jean Marie CAHEN Guy DESTENAVE Dominique DUCOUT Joël FONTENOY Axel MOITTIER
-----------------------	---

Invitée	Krystyna BILETSKA
----------------	-------------------

**Association agréée en tant que
« Association locale d'usagers dans un cadre communal »
par arrêté préfectoral N°2017255-0001 en date du 12 Septembre 2017.**



RAPPORT MORAL 2025



Rapport moral année 2025

Assemblée Générale EPAC: 26 Mars 2025

Réunions du Conseil d'Administration: 6 Février, 7 Mars, 17 Avril, 4 Juillet, 26 Septembre, 25 Novembre 2025

Forum des associations: 7 Septembre 2025



Rapport moral année 2025

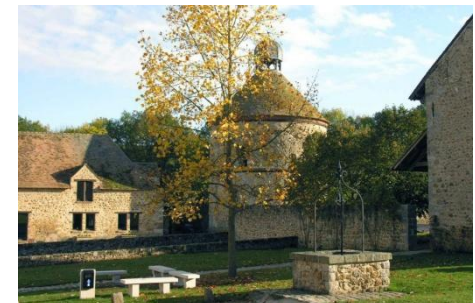
Nos liens avec les autres associations

Collectif Pôle Gare de Saint-Rémy :

- En principe réunion du CA tous les 1^{er} mardi de chaque mois
- Réunion Groupe de travail RATP/Mairie/Associations (imposé par le Commissaire enquêteur): 13 Février, 27 Mars, 18 Juin, 15 Octobre 2025
- Réunion RATP/Associations/Avocats dite de conciliation: 12 Novembre 2025

Aucune réunion du Comité de pôle au cours de l'année 2025 : la commune refuse d'être Maître d'ouvrage

**Un enrichissement:
le travail avec les étudiants du Domaine de Coubertin**





Rapport moral année 2025

Nos liens avec les autres associations

Collectif Pôle Gare de Saint-Rémy





Rapport moral année 2025

Nos liens avec les autres associations

Participation aux AG

Habitants de Beauséjour le 12 Janvier 2025

Vivre les Hauts de Saint Rémy le 24 Mars 2025

*UAP le 14 Juin 2025 (l'EPAC, représentée par F. SUREAU, fait partie du CA)
+ réunion sur les inondations 11 Octobre 2025*

Collectif Pôle gare le 3 Décembre 2025: non présent

COURB (Comité des usagers RER B sud) le 11 Décembre 2025

Réunions de concertation entre associations au cours de l'année 2025

Elections municipales 2026



Rapport moral année 2025

Nos rapports avec la mairie

Cérémonie des vœux le 17 Janvier 2025

Présence aux Conseils Municipaux:

30 Janvier, 20 Mars, 22 Mai, 3 Juillet, 25 Septembre, 20 Novembre,
18 Décembre 2025



Réunions du Comité Consultatif de Quartier Centre Ville :

Un seul le 9 Avril 2025

*On nous promet un autre mode de consultation
pour la nouvelle mandature*

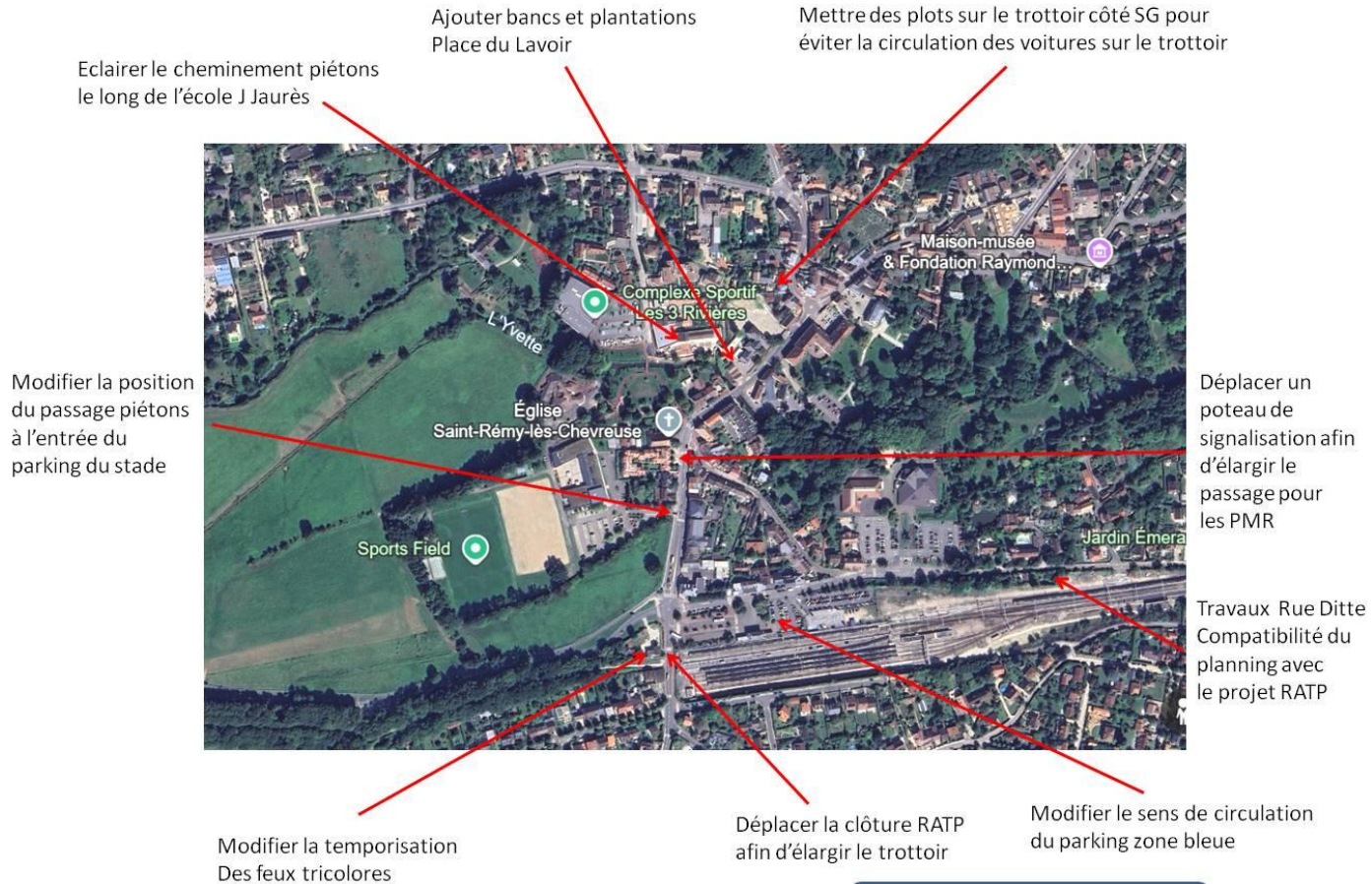


Participation aux réunions publiques de la commune:

Inondations: 27 Mai 2025



Rapport moral année 2025



EPAC CCQ CV du 23 Avril 2025



Rapport moral année 2025

Exemple de la mairie de Chaville (20 500 hab.)

The screenshot displays the website for the town of Chaville, specifically the 'Démocratie participative' page. The header includes the town name 'CHAVILLE' and navigation icons for 'DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE', 'SERVICES EN LIGNE', 'PORTAL FAMILLE', and 'RECHERCHER'. The main navigation bar lists 'ACTUALITÉS & ÉVÉNEMENTS', 'VILLE & TERRITOIRE', 'DÉMARCHES & INFOS PRATIQUES', and 'CULTURE & PATRIMOINE'. The page title is 'Démocratie participative', and the breadcrumb trail is 'Accueil > Ville & Territoire > La mairie > Démocratie participative'. The main content area features a large heading 'Démocratie participative' and a sub-heading 'La Ville de Chaville compte 3 instances consultatives : le Conseil municipal des jeunes (CMJ), le Conseil Communal de Développement Durable (CC2D) et le Conseil de développement économique de Chaville (CDEC)'. Below this is an illustration of colorful hands. The page is organized into a grid of six columns. The first column is titled 'CONSEILS de quartier' and describes the role of neighborhood councils. The second column is titled 'Le Conseil municipal des jeunes (CMJ)' and describes the council for young citizens. The third column is titled 'Le Conseil communal de développement durable (CC2D)' and describes the council for sustainable development. The fourth column is titled 'CONTACT' and provides contact information for the town hall, including a phone number and a 'LOCALISER' button. The fifth column is titled 'Le Conseil de développement économique de Chaville (CDEC)' and describes the council for economic development. The sixth column is titled 'À SAVOIR' and provides information about the town hall's hours of operation. The final column is titled 'LES PLUS DEMANDÉS' and is currently empty.

CHAVILLE

ACTUALITÉS & ÉVÉNEMENTS | VILLE & TERRITOIRE | DÉMARCHES & INFOS PRATIQUES | CULTURE & PATRIMOINE

Accueil > Ville & Territoire > La mairie > Démocratie participative

Démocratie participative

La Ville de Chaville compte 3 instances consultatives : le Conseil municipal des jeunes (CMJ), le Conseil Communal de Développement Durable (CC2D) et le Conseil de développement économique de Chaville (CDEC).

CONSEILS de quartier

Les Conseils de quartier sont des instances consultatives citoyennes et forces de propositions. Leurs missions : expliquer, dialoguer et échanger.

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Le Conseil municipal des jeunes est composé de 40 jeunes élus, en classe de 5e et de 4e, du collège Jean Moulin et de l'institut Saint-Thomas de...

Le Conseil communal de développement durable (CC2D)

Le Conseil communal de développement durable (CC2D) est un organe consultatif non décisionnel. Il est chargé d'émettre des avis et des propositions en...

CONTACT

Mairie
Services municipaux
mairie@ville-chaville.fr
01 41 15 40 00

LOCALISER

Le Conseil de développement économique de Chaville (CDEC)

Le Conseil de développement économique de Chaville réunit de nombreux acteurs du secteur désireux d'impulser une nouvelle dynamique ville-entreprises...

Je participe à Chaville

Budget participatif, candidature aux conseils de quartier, concertations... découvrez la plateforme numérique "Je participe à Chaville".

À SAVOIR

Les horaires de la mairie
Lundi, mercredi et jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Mardi, de 13h30 à 17h30
Vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Samedi, de 9h à 12h

LES PLUS DEMANDÉS



Rapport moral année 2025

Nos rapports avec la mairie

Participation à la Réunion plénière « Handicap et accessibilité »

Ne s'est pas réunie en 2025

Participation à la sous commission « Voirie et bâtiments publics »

Ne s'est pas réunie en 2025

Pas de participation aux réunions de la CCHVC (agenda au dernier moment; pas de relais sur le site de la mairie)



Rapport moral année 2025

Nos rapports avec la mairie

Participation aux réunions de la Commission Urbanisme et environnement

Invité uniquement à celle du 7 Novembre 2025

Mise en vente (enchères) de l'ancienne crèche du Rhodon



Rapport moral année 2025

Nos rapports avec la mairie

Courrier à Mr le Maire

Pas de nouveau courrier dans la mesure où nous n'avons pas eu de réponse aux courriers concernant les inondations d'Octobre 2024, la rénovation de l'école Jaurès



Rapport moral année 2025

Participation aux réunions EPAPS (Etablissement Public d'Aménagement du Plateau de Saclay) pour les associations:

Plus de réunions

SIAHVY:

Réunion avec Mme Collomb le 3 Avril 2025

Comité syndical du 26 Juin 2025

Participation à la Commission Consultative des Services Publics Locaux du SIAHVY:

2 Octobre 2025: présentation du rapport sur le prix et la qualité du service assainissement

Participation aux ateliers de concertation sur la révision de la Charte du PNR

Rien jusqu'à fin de l'année



Rapport moral année 2025

SDRIF-E

Extrait site internet Région Ile de France

*Le schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) est le document de référence pour la planification stratégique afin d'encadrer la croissance urbaine, l'utilisation de l'espace et de favoriser le rayonnement international de la région. **L'objectif est de garantir un cadre de vie de qualité aux Franciliens à l'horizon 2040.***

Concrètement, le SDRIF-E a pour objectif :

D'encadrer la croissance urbaine, l'utilisation de l'espace et la préservation des zones rurales et naturelles,

De déterminer la localisation des grandes infrastructures de transports et des grands équipements,

De favoriser le rayonnement international de la région.

Le SDRIF-E a été validé par le Conseil Régional d'Ile de France le 10 Juin 2025



Rapport moral année 2025

Nouvelle Charte du PNR

Approuvée fin 2025 par les instances du PNR, elle ne devrait entrer en vigueur qu'en 2028 alors que la Charte actuelle n'est valide que jusqu'en Novembre 2026



Rapport moral année 2025

Nouvelle Charte PNR HVC (2026-2041)

- **Parc** : « territoire rural habité reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, et s'organise autour d'un projet concerté de développement durable »
- **Charte Parc** : engagement autour d'objectifs communs, moyens et dispositifs d'évaluation des partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, Parc) et collectivités locales appartenant au Parc
- Patrimoine naturel : biodiversité, écosystèmes dans un contexte de changement climatique ; gestion des espaces agricoles et forestiers.
- Mais aussi : urbanisme (ZAN), paysages, sobriété énergétique, animation économique, culturelle, éducation à l'environnement.
- Juridiquement : doit être compatible avec documents cadres supérieurs (SDRIF-E); PLUs/cartes locales doivent être compatibles avec la Charte – plan du Parc ; décisions des signataires doivent être cohérentes avec la Charte
- Ré-évaluation régulière pour tenir compte de l'évolution des objectifs et du contexte réglementaire.



Rapport moral année 2025

Nouvelle Charte PNR HVC (2026-2041)

- Précédente charte : 2011-2023, classement PNR prorogé depuis 2018 jusqu'en **Novembre 2026**.
- Rédaction charte a pris énormément de retard: prévue pour 2024, elle vient d'être adoptée par le conseil syndical en décembre 2025. *14 mois de retard / charte Gâtinais sur la même période.*
- Reste les avis institutionnels, l'enquête publique (auquel nous participerons...), une révision potentielle, l'examen final du ministre de l'environnement, et l'adhésion ensuite à la charte des collectivités ... un processus long
- Enjeux particuliers: ambition aire protégées et consommation ENAF, paysages, adaptation au changement climatique, gouvernance et articulation locale (cohérence, solliciter en amont et suivre avis du Parc)
- Où en est on ? Quel risque pour la continuité du classement du parc ? Quelles conséquences juridiques ?



RAPPORT FINANCIER 2025



BILAN AU 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024
	valeur brute	amortissements et provisions	valeur nette				
Disponibilités	3 688,94		3 688,94	3 946,20	Report à nouveau	3 946,20	5 081,20
					Résultat de l'exercice	-257,26	-1 135,00
	3 688,94	0,00	3 688,94	3 946,20		3 688,94	3 946,20



COMPTE DE RESULTAT GÉNÉRAL AU 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
COTISATIONS ADHERENTS	820,00	1 070,00
DONS RECUS	305,00	
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 125,00	1 070,00
SOUS-TRAITANCE INFORMATIQUE	153,60	153,60
SOUS-TRAITANCE IMPRESSION	49,98	
ASSURANCES	46,35	45,50
MISSIONS RECEPTIONS	112,89	258,57
COTISATIONS VERSEES	90,00	1 875,00
COTISATION EXCEPTIONNELLE	1 000,00	
CHARGES D'EXPLOITATION	1 452,82	2 332,67
RESULTAT D'EXPLOITATION	-327,82	-1 262,67
PRODUITS FINANCIERS	70,56	127,67
RESULTAT FINANCIER	70,56	127,67
RESULTAT NET	-257,26	-1 135,00

(Note : En 2024 cotisations et dons reçus non différenciés, frais de forum non différenciés des frais de fonctionnement)



COMPTE DE RESULTAT ANALYTIQUE AU 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
COTISATIONS ADHÉRENTS	820,00	1 070,00
DONS REÇUS	305,00	
FORUM DES ASSOCIATIONS	-49,98	
COTISATIONS VERSÉES (Note 1)	-90,00	-75,00
COTISATIONS EXCEPTIONNELLES VERSÉES (Note 2)	-1 000,00	-1 800,00
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-312,84	-457,67
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	70,56	127,67
TOTAL GENERAL	-257,26	-1 135,00

(NB en 2024 cotisations et dons reçus non différenciés)
et Forum non différencié des frais de fonctionnement)

Note 1 : Cotisations UAP, Collectif Pôle Gare, COURB

Note 2 : Participation au recours contre le projet du Domaine de Chevincourt

Valorisation : 700 h x 12,02 €/h ~ 8 400 €



Election des administrateurs

➤ **AG du 15/4/2026**

Fin de mandat de Guy DESTENAVE

Démission d'Axel MOITTIER (nouvel élu au Conseil municipal)

Maximum 5 postes à pourvoir (12 membres maxi)



Election des administrateurs

➤ **Candidatures (à la date du 30 Mars 2025)**

Krystyna BILETSKA

Guy DESTENAVE

François RICHARD

Pas d'autre candidature en séance



RESOLUTIONS

1^{ère} résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral pour l'année 2025, approuve ce rapport.

Approuvé à l'unanimité

2^{ème} résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport financier pour l'année 2025, approuve ce rapport.

Approuvé à l'unanimité

3^{ème} résolution

L'assemblée générale maintient le montant des cotisations pour 2027 à:

Adhérent: 10 €

Association: 30 €

Approuvé à l'unanimité



RESOLUTIONS

4^{ème} résolution

L'assemblée générale prend acte de l'élection de:

Krystina BILETSKA

Guy DESTENAVE

François RICHARD

Approuvé à l'unanimité

5^{ème} résolution

L'assemblée générale donne tout pouvoir au Conseil d'administration en vue de l'accomplissement de tous dépôts, formalités légales de publicité ou autres, notamment auprès de la Préfecture de Versailles.

Approuvé à l'unanimité



Perspectives 2026





Lutte contre les inondations

1 Renaturation de la berge du Rhodon - ÉTÉ 2025

2 Dévoisement des réseaux ÉTÉ 2025



Le projet en résumé

- Traitement des espèces invasives.
- Reprise de la confluence du Rhodon.
- Création de zones humides.
- Gains hydrauliques significatifs pour la Q100.
- Abaissement de 30 cm pour la crue d'octobre 2024.

COÛTS ESTIMATIFS DES TRAVAUX

SIAHVY	Saint-Rémy-lès-Chevreuse
3 000 000 €	220 000 €

3 Reprise du mur maçonné sur l'Yvette - ÉTÉ 2025

4 Remèandrage de l'Yvette et requalification des parkings À partir de l'été 2026



Ces travaux en centre ville devraient être réalisés au cours de l'été 2026.

On peut s'interroger sur la nécessité de méandrer la rivière pour rejoindre l'une des mares. Ce serait pour obtenir des subventions de l'Agence de l'eau Seine Normandie? Le SIAHVY laisse entendre que les travaux effectués en 2025 et ceux à venir permettront d'abaisser le niveau des crues de 30 cm.

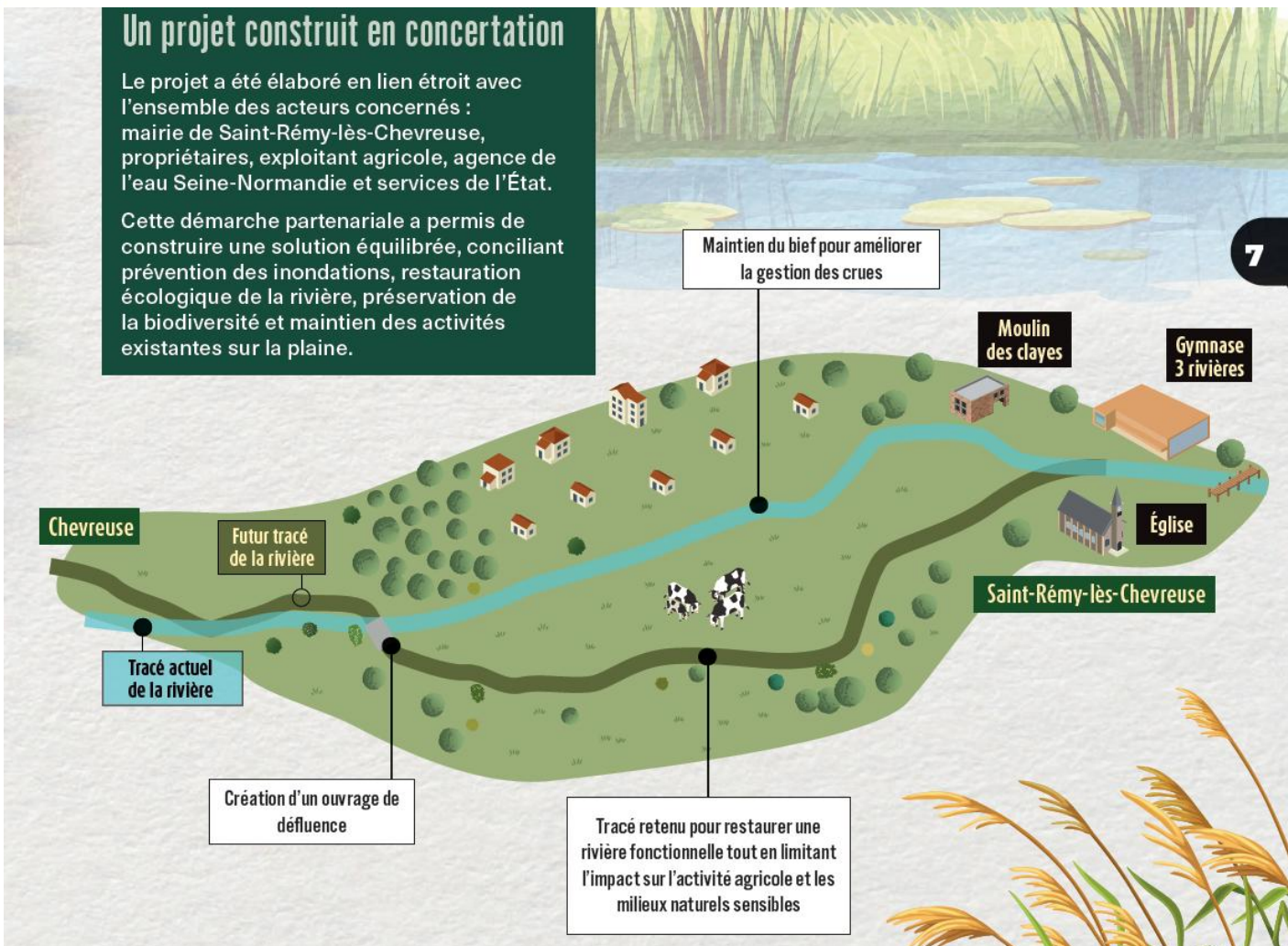
Deux adhérents de la rue Chesneau indiquent avoir signé avec le SIAHVY une Convention afin de taluter et nettoyer les berges de leur fond de terrain limitrophes de l'Yvette. Ces travaux ne peuvent qu'aller dans le bon sens. L'un d'eux rappelle néanmoins que l'Yvette n'a jamais lors des crues envahi leur terrain; les eaux viennent par la rue Chesneau en provenance du Monument aux morts.



Un projet construit en concertation

Le projet a été élaboré en lien étroit avec l'ensemble des acteurs concernés : mairie de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, propriétaires, exploitant agricole, agence de l'eau Seine-Normandie et services de l'État.

Cette démarche partenariale a permis de construire une solution équilibrée, conciliant prévention des inondations, restauration écologique de la rivière, préservation de la biodiversité et maintien des activités existantes sur la plaine.





Le SIAHVY indique que ces travaux de re méandrage de l'Yvette en amont du centre ville pourraient être réalisés en 2027.

En ce qui concerne le Ru de Montabé, on sait que le SIAHVY travaille sur le sujet mais aucune solution n'a été proposée pour le moment, le problème de la présence de l'écrevisse à pattes blanches tout le long du RU n'ayant pas été solutionné. On a du mal à trouver un équilibre entre la protection de la biodiversité et la protection des biens et des personnes.



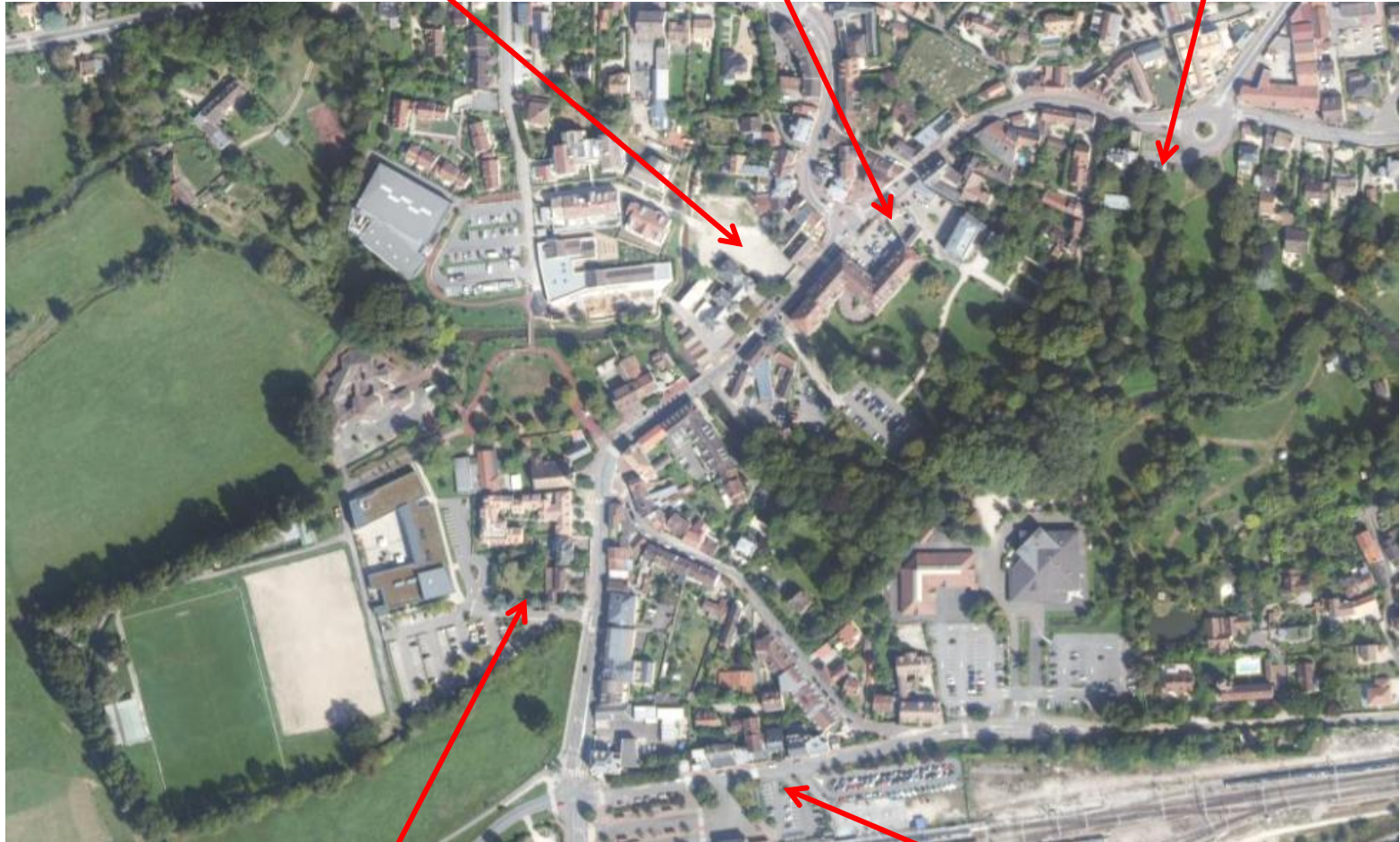
Projets centre ville



Phase 2 Cœur de ville

Crédit mutuel

OAP Terrain des sœurs



Terrain EPFIDF face à la Poste

Secteur gare



Terrain EPFIDF face à la Poste





Terrain EPFIDF face à la Poste

Un projet de 51 logements inclusifs devrait être présenté avant l'été 2026 à la Commission urbanisme élargie à l'ensemble du Conseil municipal.
On espère qu'il ne sera pas aussi « grandiose » que celui envisagé il y a quelques années et qui avait été refusé unanimement par le Conseil municipal.



Crédit mutuel





Crédit mutuel

La nouvelle municipalité envisage d'acquérir ce bâtiment qui est en vente afin d'y installer l'école de musique. Mais les travaux de reclassement du Crédit Mutuel à Bures sur Yvette prennent du retard et il est probable que l'achat ne se fera pas avant 2027.

Le temps qu'un projet soit défini (ce bâtiment correspond-il aux besoins de l'école de musique?) et que les travaux d'aménagement se réalisent, l'école ne déménagera pas avant 2028.



Phase 2 Cœur de ville



Projet Cœur de ville phase 2.mp4



Phase 2 Cœur de ville

La municipalité actuelle a confirmé vouloir réaliser la phase 2 du Cœur de ville telle qu'elle était prévue au permis de construire.

On peut évidemment s'étonner de ce choix compte tenu des dernières inondations d'Octobre 2024 qui avaient largement envahi cette zone; au minimum relever le niveau du rez de chaussée pour tenir compte des nouvelles plus hautes eaux connues (PHEC). Mais ceci ne résoudrait pas la question des sous sols dans lesquels la supérette et la brasserie devaient entreposer leurs stocks.

Rappelons nous que lors de la conférence du SIAHVY en Mai 2025, à une question de la salle sur ce sujet, le sous Préfet avait indiqué qu'un porter à connaissance serait rédigé par la Préfecture sur le sujet des inondations en vallée de Chevreuse, une fois les recours sur le projet Cœur de ville jugés par le Tribunal administratif.
Nous y sommes.



OAP Terrain des sœurs





OAP Terrain des sœurs

Rien de nouveau. Chacun sait que le PNR ne viendra pas s'installer sur ce terrain.

Faut-il craindre une décision du Préfet de faire réaliser par l'EPFIdf des logements sociaux sur ce terrain ?

Rappelons que la famille Caire a déposé sur le terrain limitrophe au terrain des sœurs un permis de construire pour plusieurs dizaines de logements en 2025. Le Maire n'a pas accepté de signer ce permis dans la mesure où, si les véhicules entraient par l'impasse Sainte Avoye, ils étaient censés sortir par le terrain des sœurs !



Le Pôle gare



Pôle gare





Proposition Compagnons du devoir Fondation de Coubertin



Proposition Compagnons du devoir Fondation de Coubertin

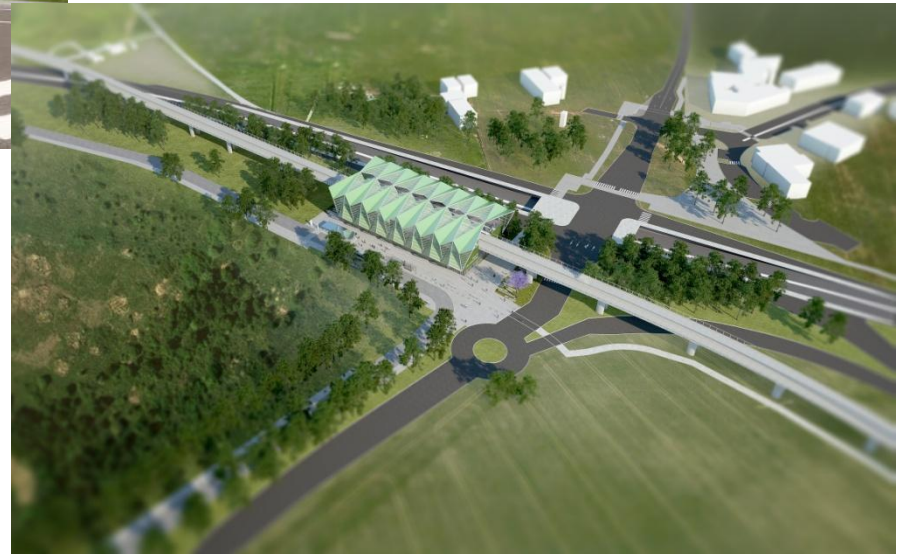
Cette proposition nous paraît intéressante en ce qui concerne le positionnement de la gare routière (pas de traversée de bus devant la gare) et l'aménagement végétalisé Sur la gauche de la gare en direction des Prés de Coubertin.

Par contre le parking sur la droite de la gare pose toujours problème compte tenu de murs enterrés pouvant faire obstacle aux nappes phréatiques circulant sous la plateforme de la gare.

En ce qui concerne le projet de voies de garage de la RATP, le Collectif Pôle gare se bat toujours contre celui-ci (recours au TA en cours) pour éviter la construction de la voie 10.



Ligne 18 Gare Christ de Saclay





Ligne 18 Gare Christ de Saclay

La ligne 18 doit être mise en service en Octobre 2026 pour le tronçon Massy TGV Christ de Saclay.

Le raccordement vers Orly est prévu pour 2027; celui vers Versailles Chantiers pour 2030.

Au niveau de la gare Christ de Saclay, un parking de surface est en cours de réalisation. Des parkings vélo sont prévus; les lignes de bus doivent être repensées. Les cars de transport du personnel du CEA doivent disparaître à terme. Un parking en silo de 200 places doit être créé pour 2028 ou 2029.

Nous n'avons pas d'information concernant de nouvelles lignes de bus entre cette gare et la vallée .



ENSEMBLE POUR UN AUTRE CŒUR DE VILLE

Merci pour votre attention

www.epac-saint-remy78470.fr